

M. Bigg: Je ne l'ai pas sous la main. J'ai attendu plus de six semaines...

Une voix: Et le sous-amendement?

M. Bigg: Je parle en ce moment de l'unité au Canada. Nous en avons besoin, mais nous ne pourrions y arriver tant qu'on opposera les partis sur une question comme celle-ci. Je demande que ma thèse soit entendue et je me plains que lorsque je prends la parole pour participer à la discussion, on me dit que je serai éliminé. Les députés croient-ils cet homme capable de me supprimer physiquement? Il compte sur la protection de la Chambre. Nous ne sommes pas censés être des écoliers. Je ne suis pas censé lui demander de régler l'affaire après la classe. C'est une folie que j'aurais pu faire il y a trente ans. La lutte ne nous conduit à rien. Ce que je demande, c'est l'unité et l'autorité. J'ai raconté une anecdote de la vie du Roi George VI. Les honorables vis-à-vis vont-ils nier que c'était là agir avec l'autorité voulue, ou que nous n'avions pas de doctrine digne de notre dévouement et de nos luttes? Tous les symboles sont-ils inutiles? S'ils n'ont aucun sens, pourquoi tenons-nous tellement à les modifier? Pourquoi faut-il renoncer à nos croix chrétiennes? Le député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas), ministre de la *Christian Gospel*, disait hier...

M. Scott: A quelle page?

M. Bigg: Lisez-le. Il a dit que la croix de Saint-Georges n'était que le fanion de la rapine, du meurtre et de la piraterie. Voilà ce qu'il a dit, comme l'atteste la page 7925.

Une voix: Ce n'est pas ce qu'il a dit.

M. Bigg: Je vous donnerai lecture du passage du hansard! Il figure à la page 7925:

La croix de Saint-Georges figurant dans les croisades quand les rois, les barons et les chevaliers chrétiens se livraient au meurtre, à la rapine, et mettaient les villes à sac au nom de la chrétienté...

M. Scott: Et qu'y a-t-il d'inexact là-dessus?

M. Bigg: Est-ce vraiment le résumé de l'histoire de la croix de Saint-Georges? Pourrait-on dire d'un seul pays que son histoire soit libre de toute tare? Non. Je suppose que des navires britanniques ont fait feu sur certaines gens, sans les en avertir comme il convient. Et puis, il y a eu le fameux thé de Boston. Bien des crimes ont été commis au cours de l'histoire. Mais serait-il juste d'en choisir un ou deux pour dire qu'ils résument toute l'histoire britannique? J'allais vous dire, si vous voulez bien garder le silence et m'écouter un instant, que la Grande-Bretagne compte de nobles pages dans son histoire et qu'à certains moments, elle s'est montrée à la hauteur de sa tâche sous l'égide de ces croix chrétiennes, en ne tenant compte que de ce qu'elles représentaient.

[M. Francis.]

Il y a, évidemment, ceux qui admirent les grands États-Unis d'Amérique, et je me compte parmi eux. Mais ils ont mis bien longtemps à entendre l'appel aux armes. Aux jours où l'Angleterre se battait seule, c'était sous le drapeau dont je parle. Et je vous demanderai tout simplement s'il est juste d'en faire si peu de cas!

Je suis prêt, je le répète, à accepter tout modèle de drapeau que la Chambre des communes aura choisi par un vote équitable, si nous pouvons nous entendre là-dessus. Je prie le gouvernement, je prie les honorables vis-à-vis, de se lever et de nous dire que nos symboles actuels doivent disparaître, si telle est leur conviction. Vous êtes en sécurité, là-bas. Vous pouvez me menacer de me supprimer, forts que vous êtes de la protection de la Chambre.

M. Tardif: Cela n'en vaudrait pas tellement la peine.

M. Bigg: Pourquoi l'avoir dit, alors?

M. Tardif: Mais c'est vous qui l'avez dit.

M. Bigg: Les honorables vis-à-vis savent fort bien quels sont ceux qui l'ont dit. Mais que m'importe, monsieur l'Orateur? Je ne les nommerai pas, car ce serait trop m'abaisser. Mais je les prierais de ne pas user d'un tel langage. Ils réclament de la collaboration et de la concorde. N'est-ce pas là où nous voulons en venir? Ne voulons-nous pas faire preuve d'initiative? Mais eux, ne se rendent-ils pas compte qu'ils doivent en faire autant au sein de leur parti et de leurs circonscriptions?

A ce propos, monsieur l'Orateur, l'exemple de sir Wilfrid Laurier est-il valable? Je crois que oui. En ce temps-là, les libéraux formaient un grand parti. Sir Wilfrid Laurier, lui, était un homme d'État. Il avait foi en l'unité canadienne et la croyait possible sous le drapeau britannique. N'est-ce pas la vérité?

M. Tardif: Où a-t-il prononcé ces paroles?

M. Bigg: A la page 1483 du compte rendu de 1905, sir Wilfrid Laurier dit que la précipitation n'est pas une vertu et il nous supplie d'envisager tous les problèmes concernant le Canada, son avenir et son unité, avec bienveillance, patience, amour et fraternité. Il n'a pas parlé de faire fi de l'opinion des citoyens. Il a dit: «Mettons-nous d'accord.» C'était en 1905 alors qu'on discutait de la création des provinces du Nord-Ouest. Le Parlement a bien réussi en 1905; il a créé deux nouvelles provinces dans les Territoires du Nord-Ouest. Je dois dire, monsieur l'Orateur, que la Saskatchewan et l'Alberta ne connaissent rien de cette discorde ou de cette lutte entre les deux races. Elles savent ce qu'elles veulent, mais il faut reconnaître qu'il